



Sophia Mighali (à g.), Viviane Luisier et Vanessa Pini (devant) sont membres de l'Arcade sages-femmes, à Genève. Thierry Parel

«On saborde notre travail en visant des jeunes mères»

Colère Des sages-femmes genevoises s'insurgent contre les décisions de renvoi de mamans et de bébés dans le cadre du règlement Dublin.

Camille Krafft

camille.krafft@lematindimanche.ch

Pour elles, cela équivaut à travailler dans le vide. Établir une relation de confiance, soutenir, aider, rassurer les futures et jeunes mamans. Et puis, du jour au

lendemain, plus personne. Celle qu'elles ont entourée de leurs soins est emmenée de force avec son bébé, victime d'un renvoi, ou rejoint soudainement la clandestinité pour échapper à un plan de vol organisé dans le cadre du règlement Dublin. Selon ce der-

nier, les demandeurs d'asile doivent être renvoyés dans le premier pays européen où ils ont été enregistrés.

Cet été, ce sont des jumeaux nés prématurément que ces trois sages-femmes genevoises ont vu



disparaître subitement, à leur sortie de l'hôpital. «Le vendredi, les parents m'ont dit qu'ils avaient besoin d'une poussette double, raconte Vanessa Pini, membre de l'Arcade sages-femmes. Quand je l'ai amenée au foyer le lundi, personne ne répondait. «Ils sont partis», a fini par me dire l'intendant en ouvrant de grands yeux.»

Cauchemar italien

Évanouis dans la nature, en l'occurrence pour échapper à un renvoi vers l'Italie, le cauchemar de nombreux migrants. Selon l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés), les requérants d'asile et les réfugiés n'ont aucune garantie d'être hébergés dans la péninsule. Caritas Rome précise en outre que la situation est encore plus précaire pour les enfants et les femmes enceintes, qui n'ont parfois pas même accès aux soins médicaux de base. «Une autre fois, c'est une famille dont le bébé avait des problèmes rénaux qui a pris la fuite, raconte Viviane Luisier, sage-femme et membre de l'association genevoise Solidarité Tattes. Nous avons gardé contact: ils se sont retrouvés en France, chez des amis dont ils squattaient le salon. Ceux qui font le choix de la clandestinité n'ont plus aucune perspective. On les tue à petit feu.»

Pour les autres, le fait d'avoir dans la famille une femme enceinte ou un nourrisson ne protège pas d'un renvoi. Avec plusieurs organisations et collectifs, dont Amnesty International, Solidarité Tattes a déposé lundi dernier auprès de la Chancellerie fédérale un Appel contre l'application aveugle du règlement Dublin, fort de quelque 33 000 signatures. Une pétition qui vise à rappeler à la Suisse ses obliga-

tions de protection envers les mineurs et l'ensemble des réfugiés vulnérables.

L'association évoque notamment le cas d'une mère et de ses deux enfants – un bébé et un garçon de 5 ans – «cueillis dans leur chambre par la police à 4 h du matin en vue d'un renvoi Dublin, explique Viviane Luisier. C'était il y a un an. Comme la maman ne parlait pas français, c'est le petit de 5 ans qui a dû faire la traduction. Un policier portait le bébé. Vous vous rendez compte? La mère était tellement stressée qu'elle s'est évanouie sur le tarmac. Heureusement, le renvoi a été stoppé in extremis.» Probable conséquence de cet épisode de stress intense: l'enfant est aujourd'hui suivi par un pédopsychiatre.

Le canton de Genève n'est évidemment pas le seul à organiser des plans de vol pour des personnes vulnérables. En septembre, le Conseil d'État vaudois était interpellé par des députés au sujet de deux familles séparées lors de leur renvoi. Dans l'un des cas, les enfants avaient été emmenés en pyjama, selon le témoignage de leur mère, qui n'aurait même pas eu l'occasion de préparer un biberon.

Interpellé au sujet de l'Appel, le SEM (Secrétariat d'État aux migrations) répond qu'il ne compte pas remettre en question sa pratique des renvois. Sur les ondes de la RTS, sa porte-parole, Emmanuelle Jaquet, a déclaré mardi que le SEM faisait déjà des exceptions pour certains individus vulnérables et que la clause de souveraineté, laquelle permet à un État de ne pas procéder à un renvoi prévu, avait été déclenchée 5600 fois de janvier 2014 à fin octobre 2017. Ces arguments font bondir les organisations à l'origine de l'Appel, qui assurent que

cette clause n'est que très rarement appliquée de manière spontanée, mais fait généralement suite à une intervention politique ou à une mobilisation citoyenne.

Car, au-delà des renvois effectifs et de leurs conséquences, c'est la pression psychologique que dénoncent les ONG et les sages-femmes, comme Viviane Luisier: «Lorsqu'elles sont trop angoissées par la menace d'un renvoi, les mères n'arrivent pas à s'occuper de leurs bébés. Certaines ne peuvent pas allaiter et ne nourrissent pas leur enfant correctement. Il y a des risques de maltraitance et des conséquences

«Lorsqu'elles sont trop angoissées par la menace d'un renvoi, les mères n'arrivent pas à s'occuper de leurs bébés. Certaines ne peuvent pas allaiter»

Viviane Luisier, sage-femme

physiques sur la mère, comme des mastites ou des infections.»

Selon Viviane Luisier, les sages-femmes genevoises sont particulièrement sensibilisées à la période extrêmement délicate du post-partum et aux risques de dépression qui y sont liés. «C'est un moment excessivement sensible, où n'importe quelle femme a besoin d'encadrement. Les jeunes mamans régressent et deviennent comme des éponges. On ne peut pas s'occuper correctement d'une personne menacée de renvoi. Les autorités sabordent notre travail comme elles sabordent celui des enseignants ou des médecins et cela nous pose un problème de conscience.»

Des plans désespérés

Lors du premier rendez-vous avec



une migrante, les sages-femmes lui demandent donc dorénavant quel est son statut. «Cela change tout à notre approche, confie Vanessa Pini. Pour ces femmes, l'angoisse d'être renvoyée se transforme généralement en pathologie qu'il faut prendre en charge. Nous les aidons aussi dans leurs démarches administratives, etc.»

À l'approche d'un renvoi, certaines mères échafaudent des plans désespérés qui donnent des frissons. «Une femme m'a dit un jour: si on vient me chercher pour me renvoyer, je mets le feu à l'appartement et je reste dedans, raconte Sophia Mighali. Il y a aussi des familles où tout le monde, enfants compris, a pour consigne de

sauter par la fenêtre si la police débarque.»

Selon Viviane Luisier, il faut faire encore un pas par rapport à l'Appel déposé lundi dernier: «Toutes les migrantes sont vulnérables, notamment face aux agressions sexuelles. On doit arrêter de renvoyer les femmes et les enfants. Un point c'est tout.» ●